

PRINCIPES DE SÉCURITÉ DES CHAUFFEURS:

1. **Fermez toujours** la cabine du semi-remorque/du véhicule pendant le chargement/le déchargement et les arrêts.
2. Assurez-vous toujours que la charge correspond aux documents de transport **(assistez au chargement/déchargement) et que vous avez la date, le timbre, la signature et le nom clairement visibles, servant de preuve de la livraison de la marchandise.** Lorsque vous ne pouvez pas assister au chargement / déchargement, notez-le dans la CMR.
3. **Signalez au transitaire toutes les irrégularités** de: chargement/déchargement/plombage/manque de protections/non-conformité ou lacunes dans les documents de transport.
4. Faites attention au chargement / déchargement réalisé par un personnel indolent ou malhonnête de l'entrepôt.
5. Avant de quitter le lieu de chargement **contrôlez la régularité de la disposition et de la sécurisation de la charge.** Vérifiez que la remorque est fermée et plombée. Vérifiez que les numéros des scellés figurent dans la CMR. Si possible, verrouillez les portes de la remorque avec un cadenas.
6. **Vérifiez systématiquement le véhicule et la remorque** et assurez-vous que le chargement est correctement sécurisé dès que vous faites un arrêt et à la fin de votre pause.
7. **Acceptez uniquement** les modifications relatives à l'adresse de prise en charge du chargement et du déchargement **faites par le transitaire. Au cas où des tiers vous contactent au sujet du chargement, signalez le immédiatement au Transitaire.**
8. **Stationnez généralement dans des parkings gardés ou vérifiés.** Ne vous arrêtez pas dans des endroits douteux ou dans des endroits connus pour des vols répétés.
9. **Ne prenez pas / n'emportez pas de personnes non autorisées.**

10. **Ne parlez jamais aux tierces personnes de la spécificité ni de valeur de la marchandise transportée.**

11. **Ayez toujours sur vous** un téléphone portable activé, avec la batterie chargée. Assurez-vous que votre appareil GPS fonctionne correctement. Contacter régulièrement le Transitaire. Informez-le sur la prise en charge, le progrès du trajet, les stationnements et le déchargement.

12. Si vous êtes arrêté par **la Police, demandez leurs matricules en gardant la fenêtre fermée et déclarez que vous allez les suivre jusqu'au commissariat de police.**

13. **Soyez prudent.** Gardez à l'esprit la possibilité de tentatives de vol de marchandises du véhicule.

14. **Signalez toute situation inhabituelle au transitaire** (accidents, dommages/déplacement de la cargaison).

15. **Toute modification des numéros des véhicules ou des données du chauffeur doit être immédiatement transmise au Transitaire.**